



Lac-Etchemin

Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

## **AVIS PUBLIC**

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse.

Avis vous est par le présent donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse, que lors de la séance extraordinaire tenue le jeudi 13 décembre 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 184-2018**

**"AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTES TAXES ET COMPENSATIONS À ÊTRE IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019"**

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, et ce, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que le règlement numéro 184-2018 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

**Le directeur général/secrétaire-trésorier,**

**Laurent Rheault, M.A.P., OMA**